MAZARS

FONDATION D'ENTREPRISE BOUYGUES TELECOM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

MAZARS

FONDATION D'ENTREPRISE
BOUYGUES TELECOM

Programme d'action pluriannuel de 2 375 000 €
Siège Social : Tour Sequana - 82, rue Henri Farman, 92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom

Comptes Annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Fondateur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés au Fondateur sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 13 juin 2014

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Guillaume Potel

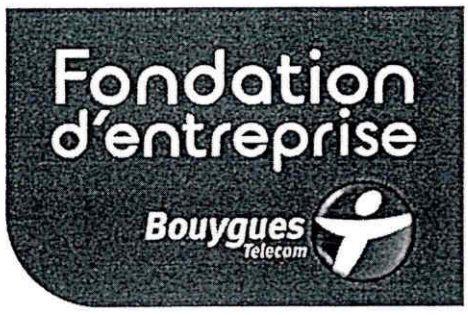

82, rue Henry Farman
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

Comptes annuels

(Bilan, compte de résultat et annexe)

Exercice du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013

Sommaire

I - Bilan au 31/12/2013 3

II - Compte de résultat au 31/12/2013 4

III - ANNEXE 5

III.1 - Règles et méthodes comptables 5

III.1.1 - Conventions générales comptables 5

III.1.2 - Ressources 5

III.1.3 - Fondateurs - placements 5

III.1.4 - Fonds propres 6

III.1.5 - Dettes d'exploitation 6

III.1.6 - Charges d'exploitation 6

III.1.7 - Produits d'exploitation 6

III.1.8 - Produits financiers 6

III.2 - Autres informations significatives 7

III.2.1 - Contributions volontaires en nature 7

III.2.2 - Suivi de la réalisation du programme d'action pluriannuel 8

I - Bilan au 31/12/2013

Montants en euros

ACTIF	Exercice 2013 MONTANTS BRUTS au 31/12/2013	Amortissements et Provisions	MONTANTS NETS au 31/12/2013	Exercice 2012 MONTANTS NETS au 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total Actif immobilisé	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Trésorerie, équivalent de trésorerie				
Fondateurs - Placements	350 097		350 097	150 275
Disponibilités	160 424		160 424	232 728
Comptes de régularisation				
Charges Constatées d'Avance - CCA	-		-	211 000
Total actif circulant	510 521	0	510 521	594 003
TOTAL ACTIF	510 521	0	510 521	594 003

PASSIF	Exercice 2013 MONTANTS au 31/12/2013	Exercice 2012 MONTANTS au 31/12/2012
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	593 937	598 888
Excédent de l'exercice		0
Insuffisance de l'exercice	-83 439	-4 951
Total fonds propres	510 498	593 937
DETTES		
Dettes d'exploitation		
Dettes fiscales et sociales	23	66
Total Dettes	23	66
TOTAL PASSIF	510 521	594 003

II - Compte de résultat au 31/12/2013

COMPTES DE CHARGES ET PRODUITS	Exercice 2013 SOUS-TOTAUX au 31 Décembre	Exercice 2013 TOTAUX au 31 Décembre	Exercice 2012 TOTAUX au 31 Décembre
PRODUITS D'EXPLOITATION			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		595 000	745 000
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS	13 727		
AUTRES CHARGES EXTERNES dont (547 954,78 euros de dons courants)	664 787		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
CHARGES DE PERSONNEL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		678 513	750 160
RESULTAT D'EXPLOITATION		-83 513	-5 160
PRODUITS FINANCIERS	97		
CHARGES FINANCIERES	0		
RESULTAT FINANCIER		97	275
RESULTAT COURANT		-83 417	-4 885
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0	0
Impôts sur le benéfice		23	66
EXCEDENT DE L'EXERCICE		-83 439	-4 951

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES CONSOMMEES		193 976	246 689
Mise à disposition - Personnel permanent	165 674		191 403
Prestations Volontariat par projet	28 302		55 286

III - ANNEXE

III.1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels (le bilan, le compte de résultat et l'annexe) ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- le C.R.C. 99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000.
- le C.R.C. 99-03 qui constitue une refonte du plan comptable général.

III.1.1 - Conventions générales comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

III.1.2 - Ressources

Bouygues Telecom effectue des versements au profit de la Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom conformément au programme d'action pluriannuel prévu dans les statuts.

Les **ressources** sont constituées par les versements effectués par le fondateur.

Les donations de l'exercice 2013 d'un montant de **595 000euros** ont été comptabilisées en produits d'exploitation.

III.1.3 - Fondateurs - placements

350 097euros

Une convention de gestion des excédents de trésorerie a été conclue entre la Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom et Bouygues Telecom. Le montant du placement au 31/12/2013 s'élève à **350 000 euros**.

Le montant des intérêts courus sur placement s'élève à **97 euros**.

III.1.4 - Fonds propres

510 498 euros

Le montant des fonds propres se décompose comme suit :

Report à nouveau	593 937
Insuffisance de l'exercice 2013	-83 439

L'insuffisance de l'exercice 2012 a été affectée au report à nouveau.

III.1.5 - Dettes d'exploitation

23 euros

Le montant des dettes fiscales et sociales s'élève à 23 euros. Ce montant correspond à l'impôt sur les intérêts courus sur les placements effectués au titre de l'exercice 2013.

III.1.6 - Charges d'exploitation

678 513 euros

Les charges d'exploitation s'élèvent à 678 513 euros. Elles correspondent aux dons courants effectués par la Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom au profit de différentes associations pour un montant de 547 954 euros.

Les **honoraires commissaires aux comptes** comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 3 110 euros. Par ailleurs, au titre de l'exercice 2013, le montant des honoraires (non provisionné) est de 3 336 euros TTC.

III.1.7 - Produits d'exploitation

595 000 euros

- Versements effectués par le fondateur 595 000

III.1.8 - Produits financiers

97 euros

Les produits financiers correspondent aux intérêts courus sur les placements effectués conformément à la convention de gestion des excédents de trésorerie conclue avec Bouygues Telecom.

III.2 - Autres informations significatives

III.2.1 - Contributions volontaires en nature

Le traitement des contributions volontaires[1] réalisées à titre gratuit n'a **aucune incidence sur le compte de résultat** mais a pour objectif de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de la Fondation d'Entreprise Bouygues Télécom.

- **Comptabilisation** : la Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom dispose à la fois d'une ***information quantifiable et valorisable*** sur les contributions volontaires obtenues.

- **Méthodes de quantification et de valorisation retenues**

1 - La valeur du don en nature correspondant à l'équipe permanente s'élève à **165 674 euros** (salaires + charges sociales).

2 - La Fondation d'Entreprise Bouygues Telecom a mobilisé des ressources autres que financières pour la réalisation de ses missions : des salariés « volontaires » Bouygues Télécom ont en effet participé à des projets de la Fondation. Le nombre d'heures effectivement travaillées par le club de volontaires est valorisé par le service paye de Bouygues Telecom sur la base du taux horaire de chaque salarié majoré des charges sociales afférentes.

La valeur des dons en nature correspondant à des projets ponctuels s'élève à **28 302 euros.**

Détail des dons en nature :

Opération	Période	Nombre de volontaires	Valorisation
Prix Nouveau Talent	17 janvier et 23 mai 2013	2	297
Initiatives océanes	Printemps 2013	159	17 611
Parrainage d'associations	1er semestre 2013	11	2 041
Parrainage d'associations	2ème semestre 2013	3	325
Prix Nouveau Talent	2 décembre 2013	1	53
Marathon Pro Bono	22 novembre 2013	19	5 601
Rêves de Noël	18 décembre 2013	69	2 374
		Total 2013	***28 302***

[1] La contribution volontaire est un acte par lequel une personne physique ou morale apporte **un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.**

III.2.2 - Suivi de la réalisation du programme d'action pluriannuel

La réalisation du programme d'action pluriannuel par exercice se résume comme suit :

	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Total
Dotations financières	288 730	480 375	480 375	480 375	480 375	780 000	745 000	595 000	4 330 230
Contributions volontaires consommées	84 440	143 290	164 182	149 019	154 104	213 462	246 689	193 976	1 349 162
Mise à disposition - Personnel permanent	69 029	125 248	132 056	120 200	142 230	182 587	191 403	165 674	
Prestations Volontariat par projet	15 411	18 042	32 126	28 819	11 874	30 876	55 286	28 302	
Reliquat des contributions volontaires (à reporter)									5 608
Prestations imputables sur le prochain exercice	-1 170						-25 416		
Prestations non utilisées sur l'exercice en cours		68 335	7 443					31 024	
Prestations imputées sur le reliquat des exercices antérieurs				-32 394	-37 479	-3 462	-1 273		
Dons en nature	83 270	211 625	171 625	116 625	116 625	210 000	220 000	225 000	1 354 770
Total	372 000	692 000	652 000	597 000	597 000	990 000	965 000	820 000	5 685 000